

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Augustin Barral, 3 avril 1874

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 2 p. (452r, 453r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Augustin Barral, 3 avril 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47640>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 avril 1874](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Barral, Jean-Augustin \(1819-1884\)](#)

Lieu de destination 66, rue de Rennes, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin communique à Barral une note sur les émaux et l'informe qu'il envoie le soir même le complément des plaques en fonte demandées. Il lui demande si Victor de Luynes va réaliser des expériences en son absence et exprime sa crainte qu'elles soient dès lors inutiles. Il l'informe que Cresson sera du voyage et lui offre l'hospitalité ainsi qu'à ses collègues. Il l'avertit qu'il attend un avis de sa part pour inviter Guignet et Girard.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Girard \[monsieur\]](#)
- [Guignet, Charles-Ernest \(1829-1906\)](#)
- [Luynes, Victor de \(1828-1904\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise 3 Avril 74

Cher Monsieur,

Je vous remets ci-incluse
la note que nous m'avez demandée
concernant les invases. Ce soir
on met à la poste le complé-
ment des plaques que nous
m'avez demandées.

Est-ce que M. de Lagnac va
faire ses expériences sans que nous
y soyons présent ? Je craindrais
bien en ce cas que ce ne soit plus
ce qui conviendrait le plus.
Dans
les conditions où ces expériences
sont à être faites, je pense que les
dernières plaques que je vous envoie
sont préférables aux premières.

Il est bien entendu que M.
Cresson sera du voyage, dites-moi

je vous prie, avant le jour
de notre arrivée, si vous
avez nous et nos collègues
descendre chez moi ; cela ne
souffre aucune difficulté de
ma part ; ce que je désire
savoir, c'est si cela entre
dans nos convenances.

Je n'ai pas encore fait
d'invitation à M. Guignet
je désire un nouvel avis
de votre part, et surtout
savoir si je dois la faire
également à M. Cizard.

Causez de cela s'il vous
plaît avec M. Cesson.

Votre bien dévoué

Godard